

# Insee Dossier

Bretagne



## Portrait statistique de la culture en Bretagne

Dossier n° 2 - Février 2017





## Avant-propos

Les politiques culturelles en France ont connu un développement continu depuis la création du ministère de la Culture en 1959. Les collectivités territoriales se sont, à leur tour, fortement impliquées dans ce secteur. Aujourd'hui l'État, via les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication, et les collectivités territoriales agissent ensemble au quotidien pour ces enjeux majeurs des politiques culturelles. Ils soutiennent la création, l'aménagement et le développement culturel de la région pour rendre l'art et la culture accessibles au plus grand nombre et oeuvrent à la préservation des patrimoines.

Une connaissance approfondie des acteurs du secteur culturel est un enjeu fondamental, préalable à toute définition de politique culturelle efficiente. C'est pourquoi la Drac Bretagne et la direction régionale de l'Insee se sont associées pour dresser un état des lieux de ce secteur dans une première approche essentiellement statistique.

Cette étude statistique s'inscrit dans la définition européenne du champ de la culture qui retient huit domaines d'activités, regroupés autour des quatre axes stratégiques de la politique culturelle de l'État que sont la création artistique, la conservation du patrimoine, la démocratisation et la transmission des savoirs et les industries culturelles.

L'objet de l'étude est de donner une estimation du poids économique de la culture en Bretagne et de la resituer dans le contexte national. Les établissements à vocation culturelle, les équipements mis à disposition de la population et des personnes exerçant un métier culturel y sont abordés.

Il s'agit d'un travail qu'il conviendrait sans doute d'approfondir pour une connaissance plus fine de ce secteur. Mais les premiers enseignements montrent bien l'apport non négligeable de la culture dans l'économie de notre région et la place non moins importante de l'emploi culturel dans le champ professionnel.

Ce portrait statistique montre aussi que la question territoriale doit être au cœur des préoccupations des politiques publiques en faveur de la culture. En effet, l'approche cartographique révèle, à côté d'indéniables succès d'aménagement, bien des inégalités qu'il nous reste à combler, État et collectivités territoriales.

Connaître pour agir, c'est le vœu et l'objectif des initiateurs de ce document.

Le directeur régional  
de l'Insee Bretagne

Olivier Biau

Le directeur régional  
des affaires culturelles de Bretagne

Michel Roussel

## Avant-propos

### **Les établissements** **5**

- Un ensemble composite
- Une diversité de rythmes d'activité et modes d'organisation
- Des établissements plus fréquemment dédiés à la création artistique
- Des disparités de répartition territoriale selon les activités

### **Les équipements** **9**

- Prépondérance des monuments historiques et des lieux de lecture
- Un nombre d'équipements par habitant relativement important, sauf pour les musées
- Des équipements culturels répartis sur tout le territoire

### **Les emplois** **13**

- Un poids des métiers culturels proche de celui des autres régions
- Des métiers culturels pour moitié exercés dans les établissements relevant du secteur de la culture
- Une spécificité régionale : la place du journalisme
- Des emplois culturels plus fréquents dans la zone d'emploi de Rennes
- Une répartition de l'emploi culturel en lien avec la structure des activités et les caractéristiques de la population

### **La Bretagne dans le concert des régions** **17**

- Une région parmi les mieux dotées en équipements culturels par habitant... sauf pour les musées
- L'importance de la création artistique en Bretagne explique la contribution de la région au tissu culturel métropolitain
- Parmi les régions où la place de la culture dans l'économie locale est la plus significative

### **Définitions** **22**

### **Sources** **25**

### **Sitographie** **26**

## Les établissements culturels

### 1 Une part des établissements dont l'activité est consacrée à la création artistique plus importante en Bretagne

Répartition des établissements ayant déclaré une activité principale du champ culturel\* en 2012

Activités culturelles (activités statistiques de la NACE Rév.2, 2008)	Établissements dont l'activité principale est dans le champ culturel			
	Nombre		Répartition en %	
	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France
CRÉATION ARTISTIQUE	13 161	164 954	66,9	61,1
PATRIMOINE	2 007	29 884	10,2	11,1
TRANSMISSION DES SAVOIRS	783	12 637	4,0	4,7
INDUSTRIES CULTURELLES	2 979	46 688	15,1	17,3
<b>TOTAL HORS PUBLICITÉ</b>	<b>18 930</b>	<b>254 163</b>	<b>96,2</b>	<b>94,2</b>
PUBLICITÉ	757	15 647	3,8	5,8
<b>TOTAL</b>	<b>19 687</b>	<b>269 810</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

### 2 Une part des établissements dont l'activité est consacrée aux arts visuels et au spectacle vivant plus élevée en Bretagne

Répartition des établissements dont l'activité principale appartient au champ culturel\* (hors agence de publicité) en 2012

Activités culturelles (activités statistiques de la NACE Rév.2, 2008)	Établissements dont l'activité principale est dans le champ culturel			
	Nombre		Répartition en %	
	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France
<b>CRÉATION ARTISTIQUE</b>	<b>13 161</b>	<b>164 954</b>	<b>69,5</b>	<b>64,9</b>
<b>Arts visuels</b>	<b>9 187</b>	<b>117 194</b>	<b>48,5</b>	<b>46,1</b>
Création artistique relevant des arts plastiques	4 303	43 798	22,7	17,2
Autre création artistique	3 094	37 357	16,3	14,7
Activités spécialisées de design	992	20 700	5,2	8,1
Activités photographiques	798	15 339	4,2	6,0
<b>Spectacle vivant</b>	<b>3 974</b>	<b>47 760</b>	<b>21,0</b>	<b>18,8</b>
Arts du spectacle vivant	3 418	39 950	18,1	15,7
Activités de soutien au spectacle vivant	451	6 428	2,4	2,5
Gestion de salles de spectacles	105	1 382	0,6	0,5
<b>PATRIMOINE</b>	<b>2 007</b>	<b>29 884</b>	<b>10,6</b>	<b>11,8</b>
<b>Architecture</b>	<b>1 828</b>	<b>27 509</b>	<b>9,7</b>	<b>10,8</b>
Activités d'architecture	1 828	27 509	9,7	10,8
<b>Conservation du patrimoine</b>	<b>179</b>	<b>2 375</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	85	1 237	0,4	0,5
Gestion des bibliothèques et des archives	57	728	0,3	0,3
Gestion des musées	37	410	0,2	0,2
<b>TRANSMISSION DES SAVOIRS</b>	<b>783</b>	<b>12 637</b>	<b>4,1</b>	<b>5,0</b>
Enseignement culturel	783	12 637	4,1	5,0
<b>INDUSTRIE CULTURELLE</b>	<b>2 979</b>	<b>46 688</b>	<b>15,7</b>	<b>18,4</b>
<b>Audiovisuel</b>	<b>858</b>	<b>13 244</b>	<b>4,5</b>	<b>5,2</b>
Production de films institutionnels et publicitaires	229	3 299	1,2	1,3
Enregistrement sonore et édition musicale	165	2 318	0,9	0,9
Projection de films cinématographiques	96	1 263	0,5	0,5
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	81	1 210	0,4	0,5
Production de films et de programmes pour la télévision	74	1 591	0,4	0,6
Édition et diffusion de programmes radio	71	1 097	0,4	0,4
Production de films pour le cinéma	57	1 042	0,3	0,4
Location de vidéocassettes et disques vidéo, édition et distribution vidéo, de jeux électroniques, de chaînes thématiques, de chaînes généralistes et distribution de films cinématographiques	85	1 424	0,4	0,6
<b>Commerce</b>	<b>753</b>	<b>13 712</b>	<b>4,0</b>	<b>5,4</b>
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	473	9 915	2,5	3,9
Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	246	3 299	1,3	1,3
Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	34	498	0,2	0,2
<b>Presse</b>	<b>499</b>	<b>6 385</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>
Activités des agences de presse	298	2 572	1,6	1,0
Édition de revues et périodiques	102	2 223	0,5	0,9
Édition de journaux	99	1 590	0,5	0,6
<b>Édition et traduction (hors enregistrements sonores)</b>	<b>869</b>	<b>13 347</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>
Traduction et interprétation	723	11 096	3,8	4,4
Édition de livres	146	2 251	0,8	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>18 930</b>	<b>254 163</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

## Un ensemble composite

Selon les travaux d'Eurostat et du ministère de la Culture et de la Communication, les activités de la culture rassemblent la création artistique (arts visuels et spectacle vivant), le patrimoine (architecture et

patrimoine), l'enseignement artistique, les industries culturelles (audiovisuel, commerce de journaux, livres, musique et vidéo, et la presse) ainsi que la publicité (*définitions*) (figure 1). Cette dernière activité ne faisant pas partie du champ

d'intervention des services de l'État en région est retirée de l'analyse.

En Bretagne, les 18 930 établissements ayant une activité principale dans le champ de la culture (figure 2) constituent un ensemble composite relevant du champ de

### 3 Les plus importants effectifs salariés observés en fin d'année : la presse écrite, la télévision et la radio, les salles de spectacles et le commerce de détail de livres et musique

Liste des 20 premiers établissements du champ culturel\* au regard de leur effectif salarié présent au 31 décembre 2012 (tranches d'effectif décroissantes)

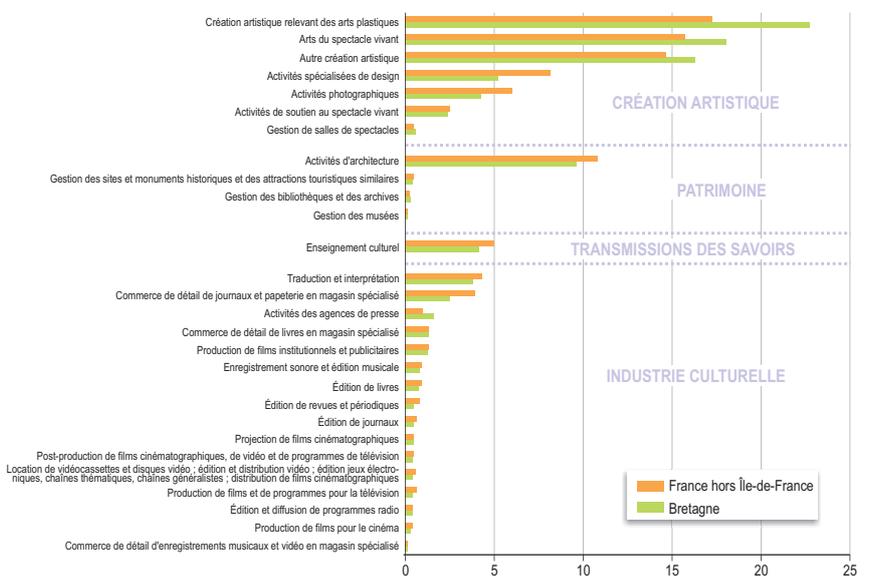
Nom de l'entreprise	Nom de l'établissement	Commune de l'établissement	Activité principale	Effectifs au 31/12/12
Société Ouest France	Ouest France	Rennes	Édition de journaux	100 ou plus
France Télévisions	France 3 ouest	Rennes	Édition de chaînes généralistes	100 ou plus
Théâtre National de Bretagne	TNB	Rennes	Arts du spectacle vivant	100 ou plus
Agence France Presse	AFP	Rennes	Activités des agences de presse	100 ou plus
Département d'Ille-et-Vilaine	Service des archives départementales	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Éditions du Boisbaudry	Éditions du Boisbaudry	Cesson-Sévigné	Édition de revues et périodiques	50-99
Rennes Métropole	Bibliothèque de Rennes métropole	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Infomer	Infomer	Rennes	Édition de revues et périodiques	50-99
Société Ouest France	Ouest France	Rennes	Édition de journaux	50-99
Orchestre Symphonique de Bretagne	Orchestre symphonique de Bretagne	Rennes	Autre création artistique	50-99
Département d'Ille-et-Vilaine	Bibliothèque départementale	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Fujifilm France	Fujifilm France	Brécé	Activités photographiques	50-99
Loisirs et Culture	Librairie Dialogues	Brest	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	50-99
Société Ouest France	Ouest France	Saint-Brieuc	Édition de journaux	50-99
Département du Morbihan	Service des archives départementales	Vannes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Centre d'Action Sociale et Culturelle Intercommunal	intercommunal Lano Questel	Plouézec	Gestion de salles de spectacles	30-49
Société Ouest France	Ouest France	Quimper	Édition de journaux	30-49
TV Breizh	TV Breizh	Lorient	Édition de chaînes thématiques	30-49
Société Nationale de Radiodiffusion - Radio France	France bleu Breizh Izel	Quimper	Édition et diffusion de programmes radio	30-49
Le Télégramme de Brest et de l'Ouest	Le Télégramme	Quimper	Édition de journaux	30-49
Le Télégramme de Brest et de l'Ouest	Le Télégramme	Brest	Édition de journaux	30-49

\* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

### 4 Création artistique, notamment des arts plastiques et arts du spectacle vivant : un poids plus important en Bretagne

Répartition par secteurs d'activité des établissements dont l'activité principale appartient au champ de la culture\* en 2012



\* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions et sources.

Source : Insee, Clap 2012.

la création artistique (69 % des établissements), de l'industrie culturelle incluant la fabrication ou la vente de produits diffusant la culture (16 %), du patrimoine (11 %) ou de la transmission des savoirs (4 %). Ces établissements font appel à des techniques spécifiques (édition de journaux, production de films, ...) et mobilisent une large palette de métiers (artistes plasticiens, journalistes, traducteurs, architectes, photographes, ...).

### Une diversité de rythmes d'activité et modes d'organisation

La diversité des établissements constituant le champ de la culture s'accompagne d'une multiplicité de rythmes d'activité et modes d'organisation. Les chaînes de télévision ou radio, le commerce, la presse, la gestion de certains équipements, tels que les bibliothèques ou salles de spectacles, mobilisent des effectifs salariés présents sur l'ensemble de l'année. A contrario, les établissements de

la création artistique recourent plutôt à des emplois non permanents. C'est notamment le cas dans le spectacle en raison du caractère largement intermittent de l'activité.

À la fin de l'année 2012, environ 15 % des établissements<sup>1</sup> de la culture déclaraient ainsi des effectifs salariés. Parmi ceux-ci, les plus gros employeurs se trouvent dans les secteurs d'activité de la presse (édition de journaux) et de l'audiovisuel (chaînes de télévision et programmes radio), de la gestion des bibliothèques et archives, et du commerce de produits culturels (figure 3).

## Des établissements plus fréquemment dédiés à la création artistique

En Bretagne, près de 70 % des établissements du champ culturel travaillent dans le secteur de la création artistique. Pour la France métropolitaine hors Île-de-France, cette proportion est de l'ordre de 65 %. La part des structures œuvrant dans les domaines des arts plastiques et du spectacle vivant dans la région s'avère plus importante (figure 4).

Ces activités de création artistique irriguent l'ensemble de la région. Les structures travaillant dans les arts visuels maillent l'ensemble du territoire (figure 5). Elles se retrouvent cependant pour une large part sur le littoral et la zone d'emploi de Rennes. Par ailleurs, les établissements du spectacle vivant essaïment autour des grands centres urbains (figure 6).

À l'inverse de la création artistique, la part des établissements des industries culturelles dans le champ de la culture (figure 7) est de deux points inférieure à celle observée pour la France métropolitaine hors Île-de-France. C'est le cas en particulier dans le commerce de journaux et, dans une moindre mesure, dans la traduction, l'interprétation et l'audiovisuel.

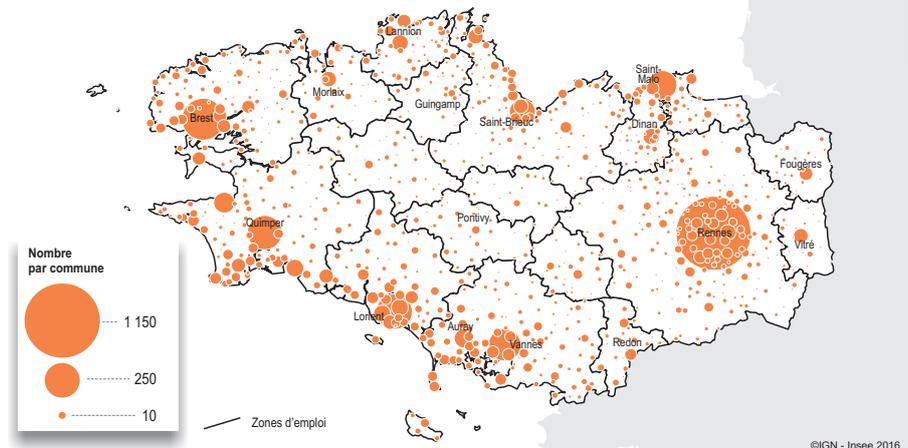
## Des disparités de répartition territoriale selon les activités

Les établissements culturels sont présents sur l'ensemble du territoire, qu'ils couvrent en totalité. En fonction de la nature des activités exercées, on constate cependant une répartition territoriale inégale. Ceux tournés vers l'architecture sont plutôt regroupés dans les zones urbaines (figure 8) et ceux

1- Le référentiel est le répertoire des établissements en 2012. Les effectifs salariés sont ceux présents au 31 décembre de l'année. La démographie des établissements ainsi que des mouvements dans les effectifs salariés ayant eu lieu postérieurement pourraient modifier la liste de ces établissements ou son ordre.

### 5 Arts visuels : les établissements maillent le territoire mais se concentrent sur le littoral et les deux métropoles

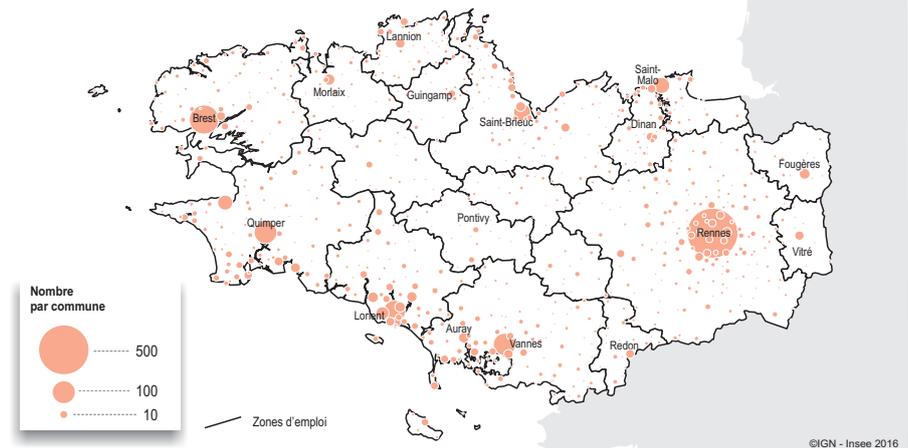
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans les arts visuels en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

### 6 Spectacle vivant : des établissements essaïment autour des grands centres urbains, moins nombreux dans le centre de la région

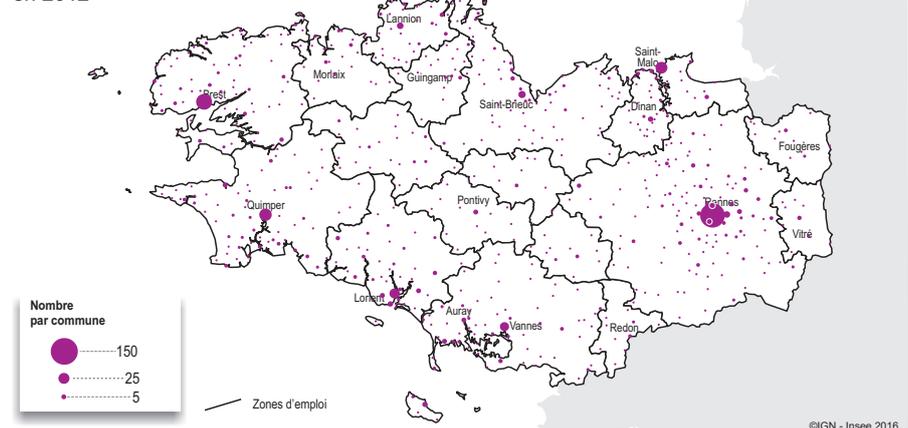
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans le spectacle vivant en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

### 7 Industries culturelles : large palette d'activités pour des établissements répartis dans les zones d'emploi

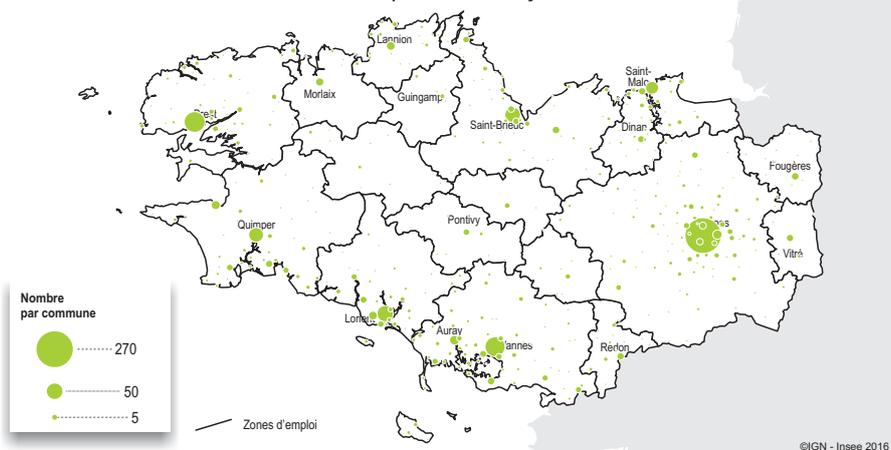
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans les industries culturelles en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

## 8 L'architecture : présente sur tout le territoire, elle se concentre dans l'urbain

Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans l'architecture en 2012

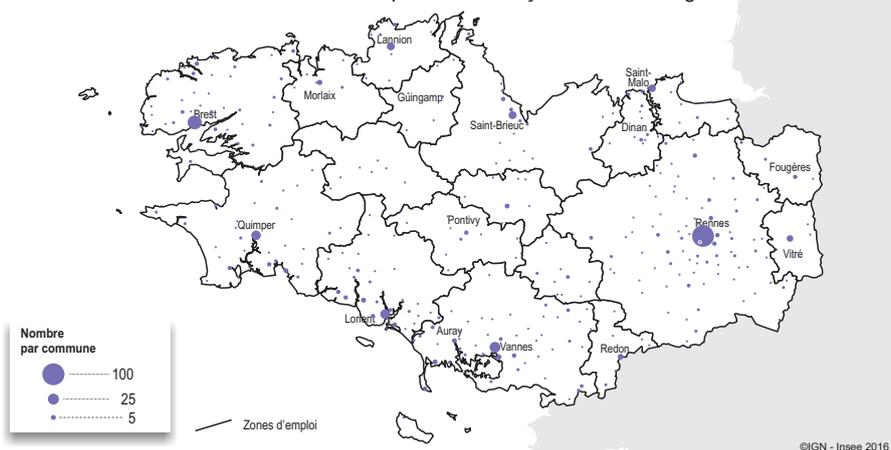


Source : Insee, Clap 2012.

dédiés à la conservation du patrimoine<sup>2</sup> sont par nature centralisés. Les établissements des arts visuels, du spectacle vivant sont plutôt implantés sur le littoral et les deux métropoles, alors que ceux de l'enseignement artistique (*figure 9*) laissent apparaître des zones blanches notamment dans certaines zones d'emploi du nord et de l'ouest de la région (Loudéac, Morlaix, Saint-Brieuc...).

## 9 Enseignement : davantage de zones blanches dans l'ouest de la région

Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans l'enseignement en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

2- Il s'agit des établissements ayant déclaré une activité principale de gestion des sites, monuments, bibliothèques, archives ou musées et non de la localisation des équipements en eux-mêmes.

## Les équipements culturels

### 10 Forte densité de monuments historiques en Bretagne

Les équipements culturels en Bretagne en 2012

	Bretagne		France métropolitaine		France métropolitaine hors Ile-de-France	
	Nombre	Nombre pour 100 000 habitants	Nombre	Nombre pour 100 000 habitants	Nombre	Nombre pour 100 000 habitants
Monuments historiques	2 998	92,6	42 675	67,3	38 731	75,2
Théâtres	45	1,4	930	1,5	586	1,1
Musées	39	1,2	1 224	1,9	1 081	2,1
Cinémas*	294	9,1	5 508	8,7	4 493	8,7
Lieux de lecture publics	1 065	32,9	14 917	23,5	13 901	27,0
Conservatoires	20	0,6	446	0,7	290	0,6

\* : nombre de salles.

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

### Prépondérance des monuments historiques et des lieux de lecture

Près de 4 500 lieux culturels se trouvent en Bretagne (figure 10). Cela correspond à un peu moins de 7 % des équipements culturels<sup>3</sup> de France métropolitaine.

Les équipements culturels en Bretagne sont constitués pour les neuf dixièmes des monuments historiques et des lieux de lecture. Les presque 3 000 monuments historiques de la région témoignent d'une histoire régionale riche et représentent les deux tiers des équipements culturels de la Bretagne, soit deux points de plus qu'en France métropolitaine. Il y a plus d'un millier de lieux de lecture dans la région. Ces derniers représentent 24 % de l'offre culturelle en termes d'équipements en Bretagne (23 % en France métropolitaine).

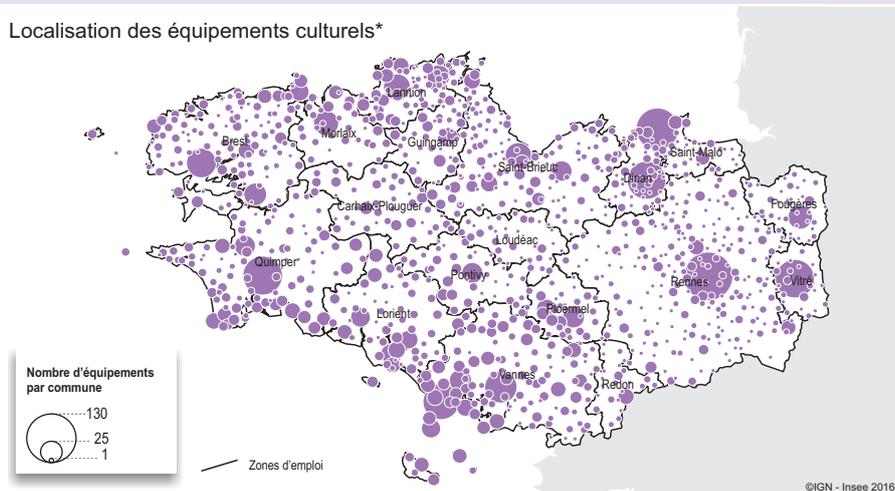
### Un nombre d'équipements par habitant relativement important, sauf pour les musées

Dans la région, on compte 14 équipements culturels pour 10 000 habitants. Cette densité est plus importante que la moyenne observée en France métropolitaine (10 pour 10 000 habitants). Rapportée à la population, la région abrite bien plus de monuments, de lieux de lecture (respectivement 92,6 et 32,9 pour 100 000 habitants) que l'ensemble des régions (respectivement 67,3 et 23,5 pour 100 000 habitants). Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour les nombres de cinémas et de théâtres rapportés à la population. Quant à la densité de conservatoires en Bretagne, elle s'avère

3- Équipements culturels au sens du ministère de la Culture et de la Communication (monuments historiques, musées, théâtres, cinémas, lieux de lecture et conservatoires).

### 11 Les équipements culturels se déploient sur tout le territoire

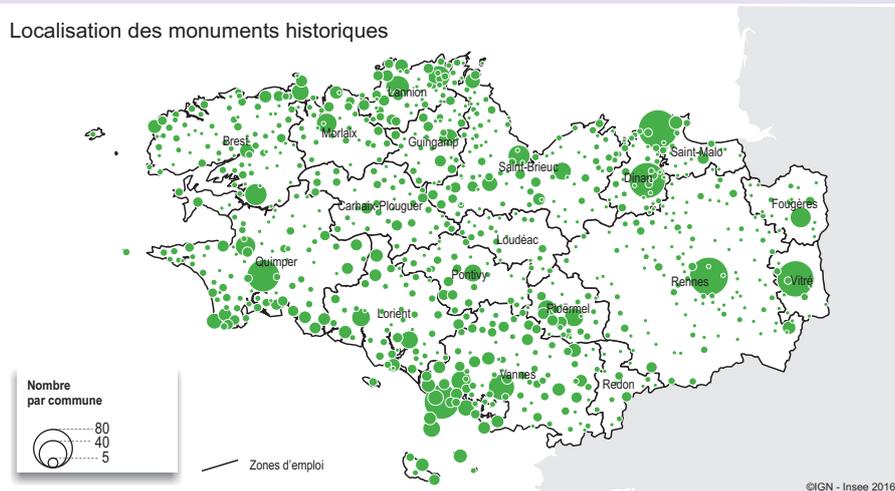
Localisation des équipements culturels\*



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

### 12 Des monuments historiques présents sur l'ensemble de la région

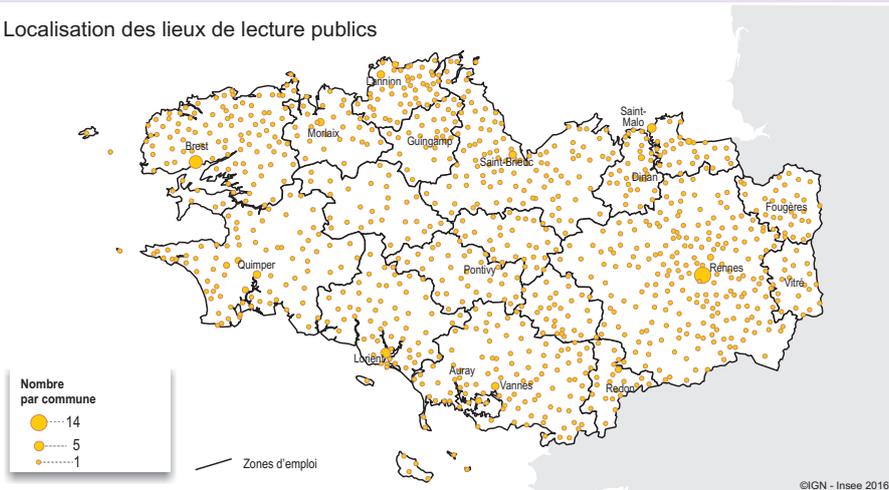
Localisation des monuments historiques



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 13 Les lieux de lecture maillent le territoire

Localisation des lieux de lecture publics



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

proche de celle de l'ensemble du territoire métropolitain. À l'inverse, la densité par habitant des musées<sup>4</sup> est inférieure à celle de la France métropolitaine.

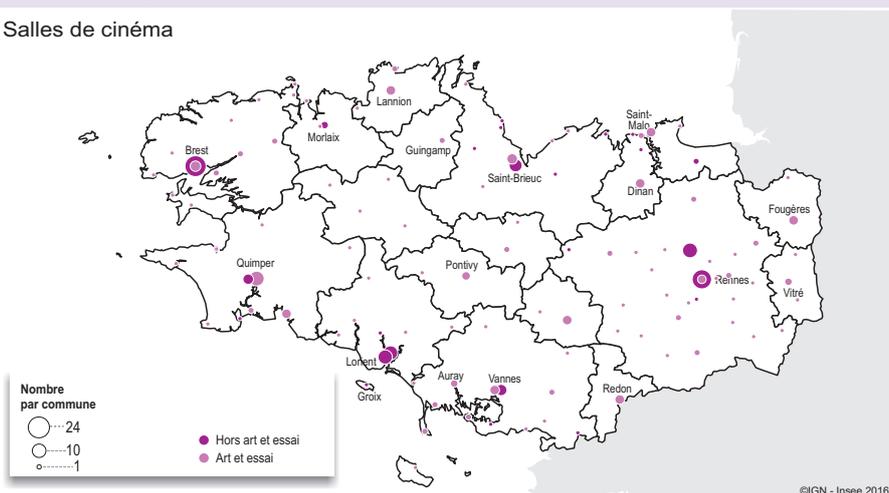
## Des équipements culturels répartis sur tout le territoire

Alors que les centres urbains concentrent des équipements culturels, les lieux de culture se répartissent cependant sur tout le territoire régional (figure 11). Cela résulte d'une part de la richesse de l'histoire régionale. Ce passé explique la présence de nombreux monuments (figure 12), particulièrement sur le littoral et dans l'ouest de la région. D'autre part, les lieux de lecture publique (figure 13) maillent l'espace régional. Cette densité s'explique par les politiques volontaristes mises en œuvre par les acteurs publics.

Par ailleurs, les salles de cinéma couvrent l'ensemble du territoire (figure 14). Cette large couverture provient de l'implantation des salles classées « art et essai ». A contrario, la répartition des musées de France, théâtres et conservatoires (figures 15 à 17) laisse apparaître des zones « blanches » principalement au centre de la région. ■

## 14 Le cinéma présent sur l'ensemble du territoire avec les salles d'art et essai

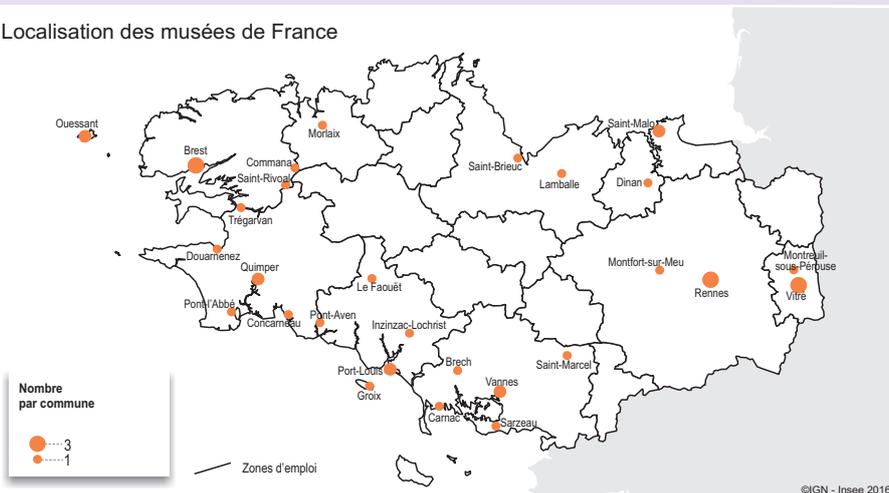
Salles de cinéma



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 15 Des musées présents surtout dans les grands centres urbains

Localisation des musées de France

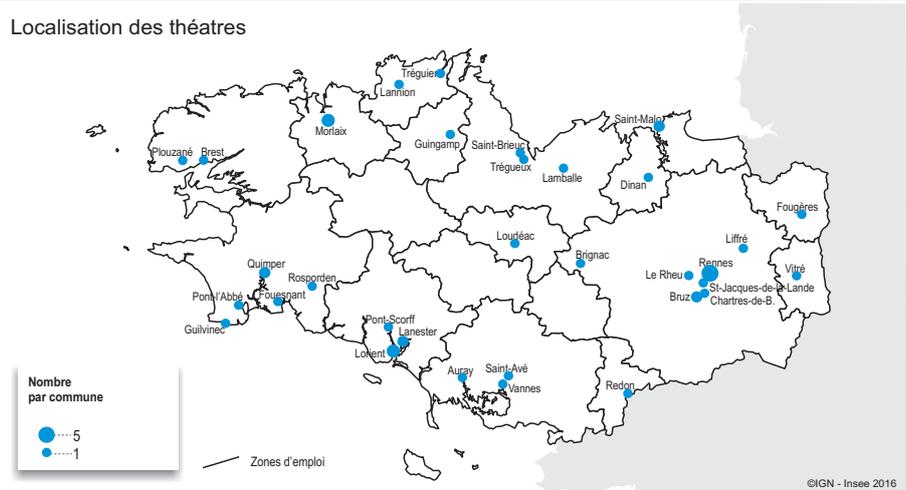


Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

4- Il s'agit ici des équipements répondant à l'appellation « musée de France » instaurée par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France (voir Définitions).

## 16 Théâtres : une inégale répartition

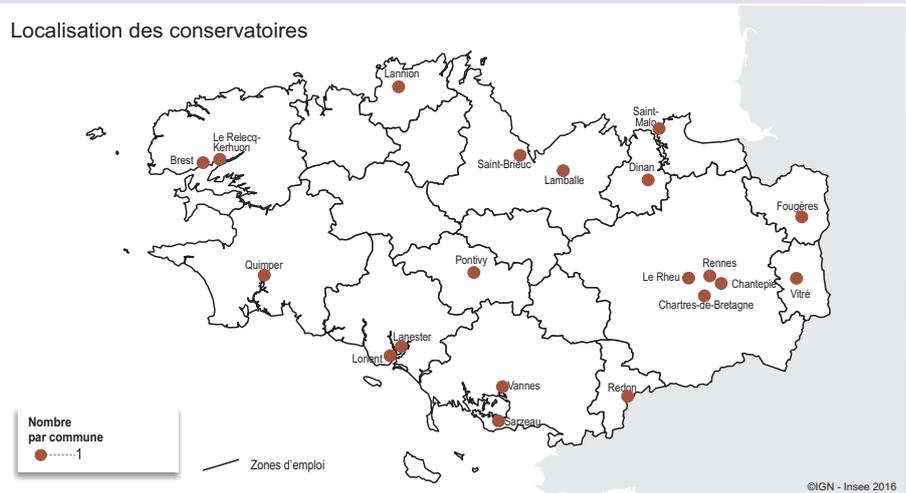
Localisation des théâtres



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 17 Conservatoires : de nombreuses zones blanches

Localisation des conservatoires



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.



# L'emploi et les métiers de la culture

## 18 La part de l'emploi culturel dans l'emploi total représente 1,7 % en Bretagne

L'emploi culturel dans les régions

	Population	Emplois occupés par des professions culturelles				Ensemble des emplois (nombre)
		Nombre	Nombre pour 10 000 habitants	Contribution à l'emploi total régional (%)	Au sein d'établissements culturels (%)	
<b>Bretagne</b>	<b>3 237 840</b>	<b>21 960</b>	<b>68</b>	<b>1,7</b>	<b>49,7</b>	<b>1 300 224</b>
France métropolitaine	63 375 440	579 950	92	2,3	52,0	25 768 472
France hors Île-de-France	51 477 391	330 260	64	1,6	48,2	20 091 132

Source : Insee, RP 2012.

## 19 Une spécificité bretonne : la place du journalisme au sein des métiers culturels

Effectifs et répartition des actifs en emploi ayant déclaré un métier culturel en 2012

	Bretagne			France hors Île-de-France			
	Nombre d'emplois	Part dans l'ensemble des métiers culturels		Part des métiers culturels exercés dans le secteur culturel (%)	Nombre d'emplois	Part dans l'ensemble des métiers culturels exercés dans le secteur culturel (%)	
		(%)	Rang de la Bretagne*			(%)	(%)
<b>Artistes des spectacles</b>	<b>2 600</b>	<b>11,8</b>	<b>7</b>	<b>72</b>	<b>42 710</b>	<b>12,9</b>	<b>71</b>
Artistes professionnels de la musique et du chant	1 160	5,3			19 960	6,0	
Artistes dramatiques, Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	1 440	6,5			22 750	6,9	
<b>Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles</b>	<b>3 890</b>	<b>17,7</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	<b>59 670</b>	<b>18,0</b>	<b>47</b>
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles	780	3,6			10 720	3,2	
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	670	3,1			11 010	3,3	
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)	1 920	8,6			23 480	7,1	
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels, indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	520	2,4			14 460	4,4	
<b>Professions des arts plastiques et métiers d'art</b>	<b>6 780</b>	<b>30,9</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>103 900</b>	<b>31,5</b>	<b>35</b>
Artistes plasticiens	1 660	7,6			20 330	6,2	
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)	3 460	15,7			54 710	16,6	
Photographes (indépendants et salariés)	700	3,2			11 640	3,5	
Artisans et ouvriers d'art	960	4,4			17 220	5,2	
<b>Professions littéraires</b>	<b>3 280</b>	<b>14,9</b>	<b>1</b>	<b>71</b>	<b>41 220</b>	<b>12,5</b>	<b>64</b>
Journalistes (y. c. rédacteurs en chef), directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)	2 140	9,7			26 850	8,1	
Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés), auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	1 140	5,2			14 370	4,4	
<b>Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation du patrimoine</b>	<b>940</b>	<b>4,3</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>14 540</b>	<b>4,4</b>	<b>18</b>
<b>Professeurs d'art (hors scolaires)</b>	<b>2 340</b>	<b>10,7</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>35 350</b>	<b>10,7</b>	<b>30</b>
<b>Architectes</b>	<b>2 130</b>	<b>9,7</b>	<b>8</b>	<b>70</b>	<b>32 870</b>	<b>10,0</b>	<b>74</b>
Architectes libéraux	1 430	6,5			21 920	6,7	
Architectes salariés	700	3,2			10 950	3,3	
<b>TOTAL</b>	<b>21 960</b>	<b>100,0</b>		<b>50</b>	<b>330 260</b>	<b>100,0</b>	<b>48</b>

Lecture : en 2012, 2 600 actifs en emploi exercent la profession d'artistes des spectacles. Ils représentent 11,8 % des emplois culturels. La Bretagne figure au 7<sup>e</sup> rang des régions de province pour la part des artistes des spectacles dans l'ensemble des métiers culturels.

\* Rang parmi les régions de Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, RP 2012.

## Un poids des métiers culturels proche de celui des autres régions

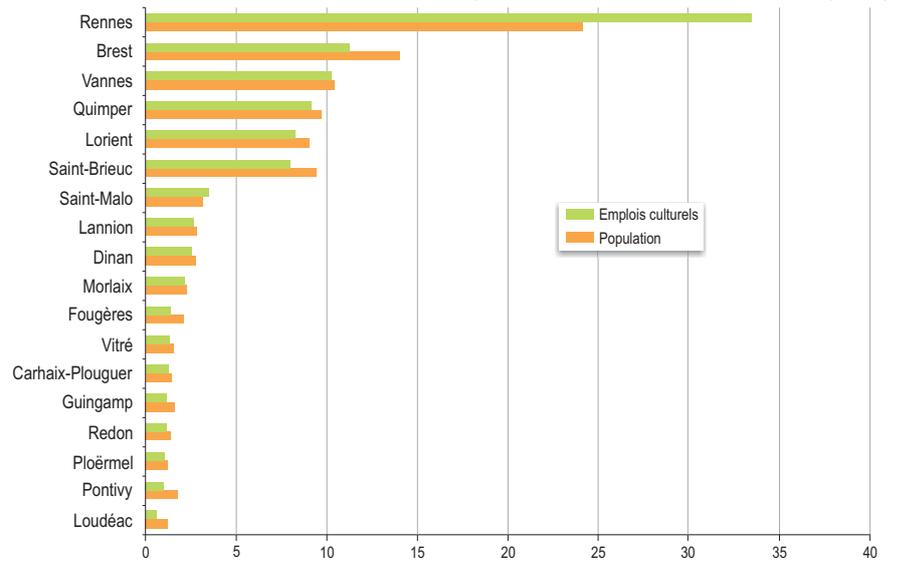
En 2012, les actifs en emploi des métiers de la culture représentent 1,7 % de l'emploi total de la région (figure 18). Cette proportion est proche de celle de l'ensemble des régions hors Île-de-France (1,6 %). Un peu moins de 22 000 actifs bretons en emploi déclarent ainsi exercer un métier culturel en 2012<sup>5</sup> (figure 19). Ces métiers sont constitués des artistes, cadres et techniciens du spectacle, professions des arts plastiques et des métiers d'art, professions littéraires, professionnels de la documentation, du patrimoine, professeurs d'art ou architectes.

## Des métiers culturels pour moitié exercés dans les établissements relevant du secteur de la culture

Près de la moitié des personnes en emploi exerçant un métier culturel travaillent dans des structures du champ de la culture<sup>6</sup>. C'est deux points de plus qu'en France hors Île-de-France. Ceci résulte notamment de la plus forte proportion de professions littéraires (journalistes, interprètes, traducteurs,

## 20 Emploi culturel : surreprésentation dans la zone d'emploi de Rennes

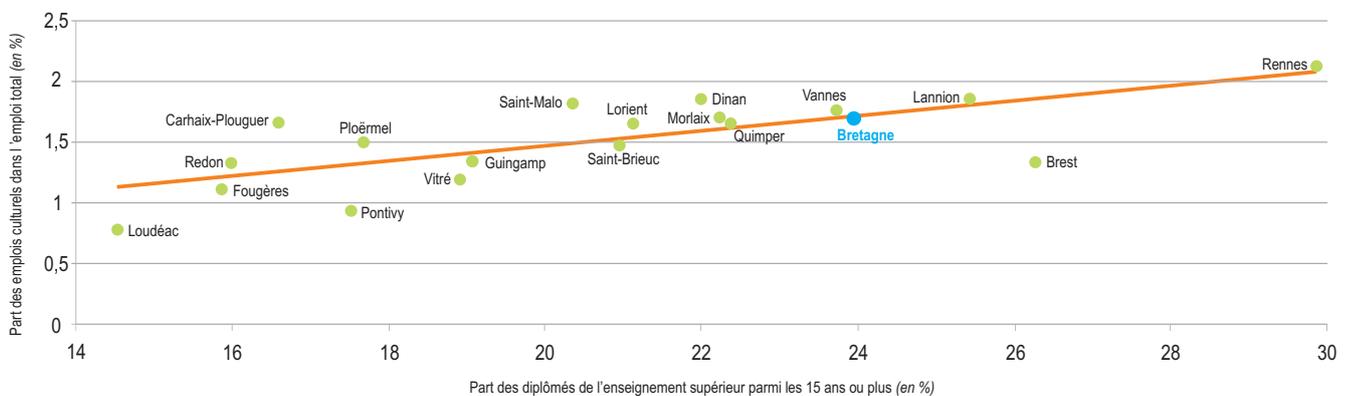
Parts de la population et de l'emploi culturel régionaux par zone d'emploi en 2012 (en %)



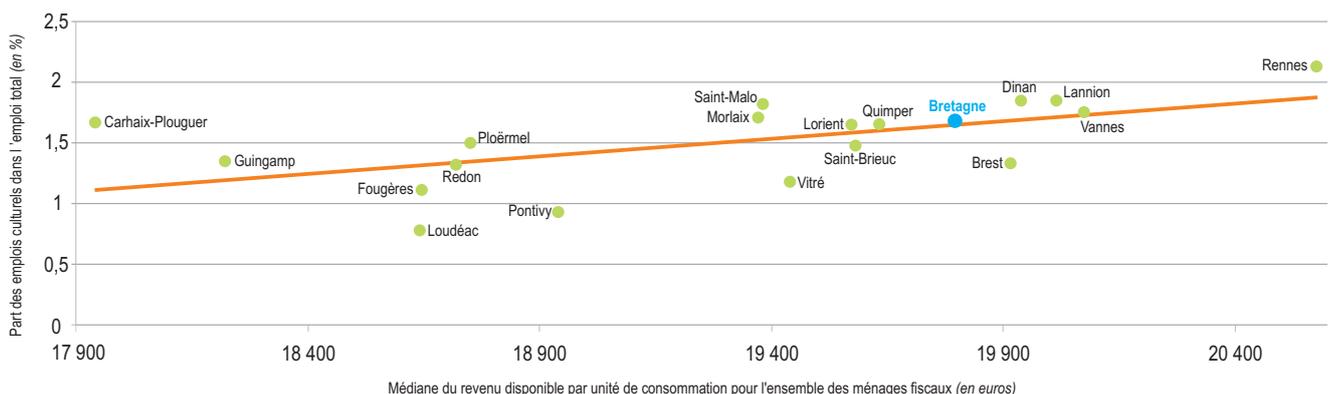
Source : Insee, recensement de la population 2012.

## 21 Des emplois culturels plus fréquents dans les zones d'emploi ayant les revenus médians et les proportions de diplômés les plus élevés

Part des emplois culturels et des diplômés de l'enseignement supérieur par zone d'emploi en 2012



Part des emplois culturels et revenu médian par zone d'emploi en 2012



Source : Insee, RP 2012, Exploitation complémentaire- Insee, DGFiP, Cnaf, Cnav, Ccma-Filosofi 2012.

scénaristes, dialoguistes...) exerçant dans la culture (71 %, soit 7 points de plus) et des professions des arts plastiques et métiers d'art (39 %, soit 4 points de plus).

### Une spécificité régionale : la place du journalisme

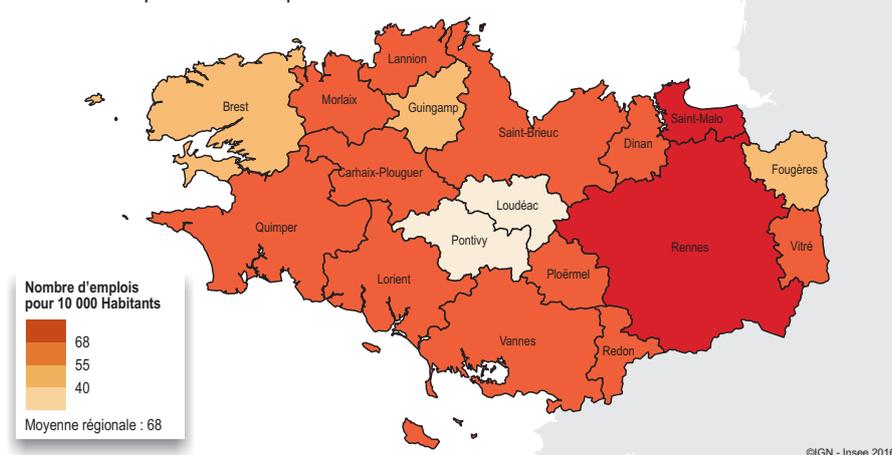
Les journalistes, directeurs de journaux et administrateurs de presse occupent une plus grande place dans l'emploi culturel en Bretagne que dans l'ensemble des régions de France hors Île-de-France (deux points de plus). Cela s'explique par la présence de deux quotidiens régionaux (Ouest-France et Le Télégramme), de l'Agence France Presse ainsi que de nombreux médias de télévision et radio.

### Des emplois culturels plus fréquents dans la zone d'emploi de Rennes

En 2012, près de 64 % de l'emploi culturel breton est localisé dans les zones d'emploi de Rennes, Brest, Vannes et Quimper. La contribution des territoires au secteur reflète en premier lieu le poids démographique de la zone d'emploi. Cependant, avec plus de 7 000 actifs en emploi exerçant un métier culturel, la zone d'emploi de Rennes accueille 33 % de l'emploi culturel régional pour 24 % de la population (*figure 20*). A contrario, la zone d'emploi de Brest rassemble 11 % des emplois culturels pour 14 % des Bretons. Cette moindre

## 22 La zone d'emploi de Rennes est la mieux dotée

Nombre d'emplois culturels pour 10 000 habitants



Source : Insee, RP 2012.

présence des emplois culturels s'observe également pour Saint-Brieuc et Lorient.

### Une répartition de l'emploi culturel en lien avec la structure des activités et les caractéristiques de la population

Dans l'ensemble, la place de la culture dans l'emploi local semble liée au niveau de revenu des ménages résidant sur le territoire et à la présence de diplômés de l'enseignement supérieur (*figure 21*). Rennes et Saint-Malo, avec respectivement 94 et 74 emplois culturels pour 10 000 habitants,

sont les deux zones d'emplois les mieux dotées (*figure 22*). Pour autant, ce constat connaît des exceptions comme à Brest où le nombre d'emplois culturels par habitant s'avère en dessous du ratio régional. La structure des activités culturelles (établissements présents) et les équipements implantés expliquent également pour partie l'effectif des professions culturelles employées localement. ■

5- Les métiers culturels au sens du ministère de la Culture et de la Communication et d'Eurostat correspondent à 23 PCS (Professions et Catégorie Socioprofessionnelles) voir Définitions.

6- Les établissements du champ de la culture ont déclaré une activité principale qui figure parmi celles listées par Eurostat voir Définitions.



## La Bretagne dans le concert des régions

### Une région parmi les mieux dotées en équipements culturels par habitant... sauf pour les musées

Hors Île-de-France, la Bretagne se place au 6<sup>e</sup> rang des régions pour le nombre total d'équipements culturels.

Mais selon la densité d'équipements culturels par habitant, la région est mieux positionnée : 3<sup>e</sup> rang avec Centre-Val de Loire. Aux premiers rangs se trouvent la région Bourgogne-Franche-Comté puis la Nouvelle Aquitaine (figure 23).

Pour autant, cette densité relativement importante masque des disparités selon les segments de l'offre culturelle bretonne. La Bretagne figure au 3<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la dotation en lieux de lecture publique (figure 24) et au 4<sup>e</sup> rang pour les monuments historiques (figure 25). Elle est aussi parmi les mieux dotées s'agissant des théâtres ou des salles de cinémas (figures 26 et 27) et dans la moyenne des régions pour les conservatoires (figure 28). En revanche, si l'on considère le nombre de musées par habitant, la Bretagne apparaît au 12<sup>e</sup> rang (figure 29).

### L'importance de la création artistique en Bretagne explique la contribution de la région au tissu culturel métropolitain

En 2012, la Bretagne abrite 7,4 % des établissements culturels de France métropolitaine hors Île-de-France. Pour l'ensemble des régions métropolitaines, cette proportion est de 4,7 %. La région ressort au 6<sup>e</sup> rang pour la contribution au tissu économique de la Culture (figure 30). Cependant, en termes de contribution à l'emploi culturel, la région se place au 8<sup>e</sup> rang en France métropolitaine hors Île-de-France (figure 31). Cela s'explique pour partie par le poids de la création artistique dans le champ des établissements culturels bretons, constituée de nombreuses petites structures.

La région rassemble 6,6 % de l'emploi total hors Île-de-France et 6,4 % de l'emploi culturel (figure 32).

### Parmi les régions où la place de la culture dans l'économie locale est la plus significative

La Bretagne figure parmi les régions les mieux dotées pour les activités culturelles (figures 33 et 34). Parmi les régions de France métropolitaine hors Île-de-France,

### 23 Une densité d'équipements culturels en Bretagne parmi les plus élevée

Les équipements culturels par région en 2012 rapportés à la population

	Ensemble	Densité (nombre pour 10 000 habitants)	Répartition régionale (%)
Bourgogne-Franche-Comté	4 412	16	6,7
Nouvelle-Aquitaine	8 959	15	13,6
Centre-Val de Loire	3 620	14	5,5
<b>Bretagne</b>	<b>4 461</b>	<b>14</b>	<b>6,8</b>
Corse	386	12	0,6
Occitanie	6 864	12	10,4
Normandie	3 934	12	6,0
Auvergne-Rhône-Alpes	8 575	11	13,1
Grand Est	6 091	11	9,3
Pays de la Loire	3 482	10	5,3
Hauts-de-France	4 745	8	7,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 553	7	5,4
Île-de-France	6 618	6	10,1

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

### 24 Bretagne : au troisième rang pour la densité de lieux de lecture publique

Les lieux de lecture publique par région en 2012 rapportés à la population

	Lieux de lecture publique			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habi- tants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	2 960	38,5	1	19,8
Nouvelle-Aquitaine	2 213	38,1	2	14,8
<b>Bretagne</b>	<b>1 065</b>	<b>32,9</b>	<b>3</b>	<b>7,1</b>
Occitanie	1 683	29,9	4	11,3
Pays de la Loire	995	27,4	5	6,7
Centre-Val de Loire	645	25,2	6	4,3
Hauts-de-France	1 376	23,0	7	9,2
Grand Est	1 234	22,2	8	8,3
Bourgogne-Franche-Comté	501	17,8	9	3,4
Corse	55	17,4	10	0,4
Normandie	550	16,6	11	3,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	624	12,6	12	4,2
Île-de-France	1 016	8,5	13	6,8

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

### 25 Bretagne : au quatrième rang pour la densité de monuments historiques

Les monuments historiques par région en 2012 rapportés à la population

	Monuments historiques			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habitants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Bourgogne-Franche-Comté	3 498	124,2	1	8,2
Centre-Val de Loire	2 676	104,4	2	6,3
Nouvelle-Aquitaine	5 957	102,6	3	14,0
<b>Bretagne</b>	<b>2 998</b>	<b>92,6</b>	<b>4</b>	<b>7,0</b>
Corse	292	92,3	5	0,7
Normandie	2 944	88,6	6	6,9
Occitanie	4 469	79,4	7	10,5
Grand Est	4 217	76,0	8	9,9
Auvergne-Rhône-Alpes	4 522	58,8	9	10,6
Pays de la Loire	2 067	56,9	10	4,8
Hauts-de-France	2 816	47,1	11	6,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 275	46,1	12	5,3
Île-de-France	3 944	33,1	13	9,2

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 26 Bretagne : mieux dotée en théâtres que la moyenne régionale (hors Île-de-France)

Les théâtres par région en 2012 rapportés à la population

	Théâtres			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habitants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Île-de-France	344	2,9	1	37,0
<b>Bretagne</b>	<b>45</b>	<b>1,4</b>	<b>2</b>	<b>4,8</b>
Normandie	45	1,4	2	4,8
Auvergne-Rhône-Alpes	102	1,3	4	11,0
Corse	4	1,3	4	0,4
Nouvelle-Aquitaine	71	1,2	6	7,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57	1,2	6	6,1
Bourgogne-Franche-Comté	31	1,1	8	3,3
Centre-Val de Loire	28	1,1	8	3,0
Pays de la Loire	39	1,1	8	4,2
Grand Est	59	1,1	8	6,3
Occitanie	53	0,9	12	5,7
Hauts-de-France	52	0,9	12	5,6

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

la région figure au 1<sup>er</sup> rang pour la place des établissements culturels dans le tissu économique local, au 3<sup>e</sup> rang pour le nombre des établissements culturels par habitant. La Bretagne est un peu plus en retrait s'agissant de la part des emplois culturels dans l'emploi local (5<sup>e</sup> rang). ■

## 27 La Bretagne figure parmi les régions les mieux dotées en salles de cinéma

Les salles de cinémas par région en 2012 rapportés à la population

	Salles de cinéma			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habitants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	797	10,4	1	14,5
Nouvelle-Aquitaine	578	10,0	2	10,5
<b>Bretagne</b>	<b>294</b>	<b>9,1</b>	<b>3</b>	<b>5,3</b>
Bourgogne-Franche-Comté	255	9,1	3	4,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	443	9,0	5	8,0
Occitanie	504	9,0	5	9,2
Île-de-France	1 015	8,5	7	18,4
Pays de la Loire	308	8,5	7	5,6
Normandie	280	8,4	9	5,1
Grand Est	431	7,8	10	7,8
Centre-Val de Loire	192	7,5	11	3,5
Corse	23	7,3	12	0,4
Hauts-de-France	388	6,5	13	7,0

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 28 Une densité de conservatoires en Bretagne dans la moyenne des régions

Les conservatoires par région en 2012 rapportés à la population

	Conservatoires			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habitants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Île-de-France	156	1,3	1	35,0
Bourgogne-Franche-Comté	24	0,9	2	5,4
Normandie	24	0,7	3	5,4
Auvergne-Rhône-Alpes	55	0,7	3	12,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31	0,6	5	7,0
Corse	2	0,6	5	0,4
<b>Bretagne</b>	<b>20</b>	<b>0,6</b>	<b>5</b>	<b>4,5</b>
Centre-Val de Loire	14	0,5	8	3,1
Grand Est	27	0,5	8	6,1
Hauts-de-France	28	0,5	8	6,3
Pays de la Loire	17	0,5	8	3,8
Nouvelle-Aquitaine	27	0,5	8	6,1
Occitanie	21	0,4	13	4,7

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 29 La Bretagne est une des régions les moins dotées en musées

Les musées de France par région en 2012 rapportés à la population

	Musées de France			
	Nombre	Densité (nombre pour 100 000 habitants)	Rang régional suivant la densité	Répartition régionale (%)
Bourgogne-Franche-Comté	103	3,7	1	8,4
Corse	10	3,2	2	0,8
Normandie	91	2,7	3	7,4
Centre-Val de Loire	65	2,5	4	5,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	123	2,5	4	10,0
Occitanie	134	2,4	6	10,9
Grand Est	123	2,2	7	10,0
Nouvelle-Aquitaine	113	1,9	8	9,2
Auvergne-Rhône-Alpes	139	1,8	9	11,4
Pays de la Loire	56	1,5	10	4,6
Hauts-de-France	85	1,4	11	6,9
Île-de-France	143	1,2	12	11,7
<b>Bretagne</b>	<b>39</b>	<b>1,2</b>	<b>12</b>	<b>3,2</b>

Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 30 La Bretagne rassemble 4,7 % des établissements culturels de France métropolitaine en 2012

Nombre d'établissements ayant une activité principale du champ culturel\* par région (hors publicité)

	Établissements culturels		Densité (nombre pour 1 000 habitants)	Rang régional suivant la densité
	Nombre	%		
Île-de-France	148 023	36,8	12,4	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35 246	8,8	7,1	2
Occitanie	33 267	8,3	5,9	3
<b>Bretagne</b>	<b>18 930</b>	<b>4,7</b>	<b>5,8</b>	<b>4</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	42 625	10,6	5,5	5
Corse	1 650	0,4	5,2	6
Nouvelle-Aquitaine	30 261	7,5	5,2	6
Pays de la Loire	16 650	4,1	4,6	8
Bourgogne-Franche-Comté	12 189	3,0	4,3	9
Centre-Val de Loire	10 767	2,7	4,2	10
Normandie	13 192	3,3	4,0	11
Grand Est	21 171	5,3	3,8	12
Hauts-de-France	18 215	4,5	3,0	13

\* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions et sources.  
Source : Insee, RP 2012 - Ministère de la Culture et de la Communication, chiffres 2012.

## 31 La part de l'emploi culturel dans l'emploi total représente 1,7 % en Bretagne

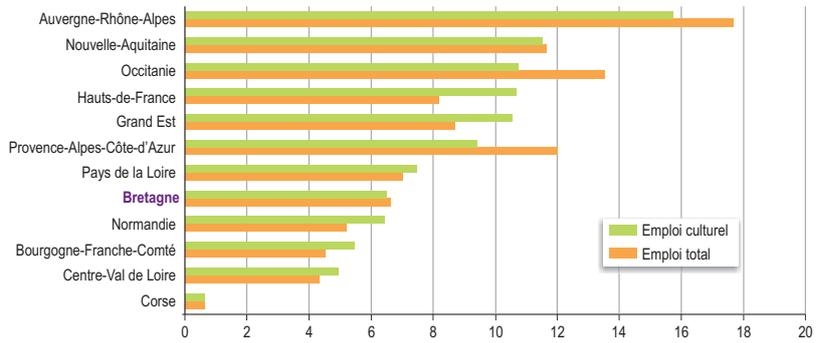
L'emploi culturel dans les régions

	Population	Emplois occupés par des professions culturelles					Ensemble des emplois (nombre)
		Nombre	Nombre pour 10 000 habitants	Contribution à l'emploi culturel de France métropolitaine (%)	Contribution à l'emploi total régional (%)	Au sein d'établissements culturels (%)	
Île-de-France	11 898 049	249 680	210	43,0	4,4	57,0	5 677 340
Auvergne-Rhône-Alpes	7 694 876	58 240	76	10,0	1,8	47,6	3 153 730
Nouvelle-Aquitaine	5 808 821	38 530	66	6,6	1,7	50,3	2 313 993
Occitanie	5 625 695	44 600	79	7,7	2,1	54,6	2 156 084
Hauts-de-France	5 973 324	27 000	45	4,7	1,3	40,6	2 142 964
Grand Est	5 548 953	28 710	52	4,9	1,4	47,9	2 123 900
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 231	39 590	80	6,8	2,1	49,4	1 886 111
Pays de la Loire	3 632 605	23 170	64	4,0	1,5	44,9	1 501 356
<b>Bretagne</b>	<b>3 237 840</b>	<b>21 960</b>	<b>68</b>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>	<b>49,7</b>	<b>1 300 224</b>
Normandie	3 322 889	17 270	52	3,0	1,3	44,5	1 294 534
Bourgogne-Franche-Comté	2 816 911	14 850	53	2,6	1,3	47,1	1 100 337
Centre-Val de Loire	2 563 984	14 220	56	2,5	1,4	46,3	993 254
Corse	316 262	2 130	67	0,4	1,7	50,8	124 645

Source : Insee, RP 2012.

## 32 Contributions de la Bretagne à l'emploi culturel et à l'emploi total de France hors île-de-France : mêmes ordres de grandeur

Répartition des actifs en emploi selon leur lieu de travail



Source : Insee, RP 2012.

## 33 Le poids du secteur culturel en Bretagne figure parmi les plus élevés

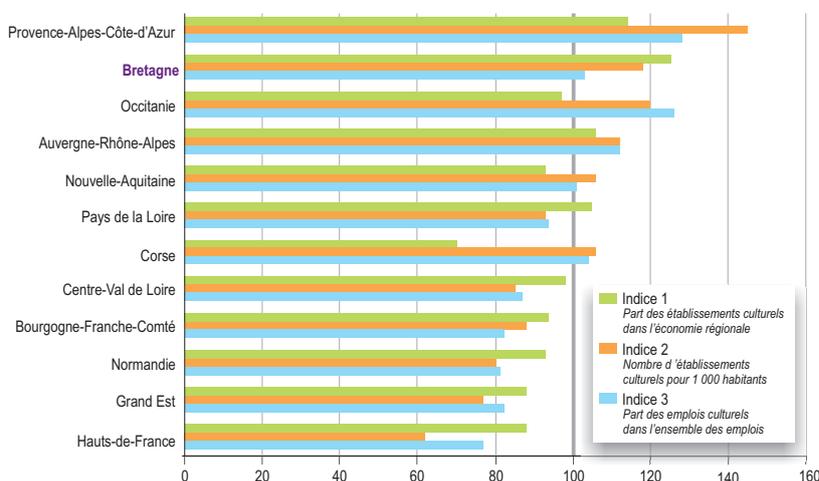
Mesure synthétique de l'importance du secteur culturel par région selon 3 indices (hors Île-de-France)

	INDICE 1 Part des établissements culturels dans l'économie régionale		INDICE 2 Nombre d'établissements culturels pour 1 000 habitants		INDICE 3 Part des emplois culturels dans l'ensemble des emplois	
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Provence-Alpes-Côte d'Azur	114	2	145	1	128	1
<b>Bretagne</b>	125	1	118	3	103	5
Occitanie	97	6	120	2	126	2
Auvergne-Rhône-Alpes	106	3	112	4	112	3
Nouvelle-Aquitaine	93	8	106	5	101	6
Pays de la Loire	105	4	93	7	94	7
Corse	70	12	106	5	104	4
Centre-Val de Loire	98	5	85	9	87	8
Bourgogne-Franche-Comté	94	7	88	8	82	9
Normandie	93	8	80	10	81	11
Grand Est	88	10	77	11	82	9
Hauts-de-France	88	10	62	12	77	12

Note : les valeurs de chaque région sont comparées à la France hors Île-de-France qui est la valeur de référence (égale à 100).  
Source : Insee, RP 2012, Clap 2012..

## 34 Le poids du secteur culturel en Bretagne figure parmi les plus élevés

Mesure synthétique de l'importance du secteur culturel selon 3 indices



Source : Insee, RP 2012, Clap 2012.



## Le champ des activités culturelles

Le champ est déterminé par une liste d'activités de la nomenclature des activités françaises NAF.

Les activités culturelles retenues sont celles listées par Eurostat (Essnet-Culture). Elles constituent le champ de référence Statistique pour le Deps. Un cadrage initial est réalisé sur l'intégralité de ce champ (*figure 1*) puis les activités de la publicité sont retirées pour le reste de l'étude.

Classe NACE	Les activités de la Nace rev.2, 2008
47.61	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
47.62	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
47.63	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
58.11	Édition de livres
58.13	Édition de journaux
58.14	Édition de revues et périodiques
58.21	Édition de jeux électroniques
59.11	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
59.12	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
59.13	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
59.14	Projection de films cinématographiques
59.20	Enregistrement sonore et édition musicale
60.10	Édition et diffusion de programmes radio
60.20	Programmation de télévision et télédiffusion
63.91	Activités des agences de presse
71.11	Activités d'architecture
73.11	Activités des agences de publicité
74.10	Activités spécialisées de design
74.20	Activités photographiques
74.30	Traduction et interprétation
77.22	Location de vidéocassettes et disques vidéo
85.52	Enseignement culturel
90.01	Arts du spectacle vivant
90.02	Activités de soutien au spectacle vivant
90.03	Création artistique
90.04	Gestion de salles de spectacles
91.01	Gestion des bibliothèques et des archives
91.02	Gestion des musées
91.03	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires

## Les établissements culturels

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services, il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Les établissements culturels ont déclaré une activité principale figurant dans la liste ci-dessus.

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Les notions d'équipement et d'établissement diffèrent. Certains équipements culturels sont des établissements mais pas tous. Ainsi par exemple une bibliothèque ou une salle de spectacle peut être rattachée à un établissement d'une collectivité territoriale ou bien constituer un établissement à part entière.

## Les équipements culturels

La source est la base des équipements culturels du ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit des 6 catégories d'équipements cités ci-après recensés en 2012.

- **Les monuments historiques**

Il existe en France deux niveaux de protection des immeubles et parties d'immeubles au titre des monuments historiques : le classement et l'inscription.

Les immeubles « dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public »<sup>7</sup> peuvent faire l'objet d'un classement. Les immeubles classés au titre des monuments historiques ne peuvent être détruits ou modifiés sans l'accord préalable du préfet de région ou du ministre chargé de la culture.

Les immeubles qui « sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'art ou d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation »<sup>8</sup> peuvent être inscrits au titre des monuments historiques. Le préfet de région doit être informé de toute destruction ou modification de l'immeuble. Le ministre chargé de la culture ne peut s'y opposer qu'en engageant une procédure de classement.

La liste des monuments historiques est extraite de la base AgrEgée, gérée par le Département des systèmes d'information patrimoniaux de la Direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication.

- **Les musées de France**

L'appellation « musée de France » a été instaurée par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France. Elle peut être accordée aux musées (appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou de droit privé - à but non lucratif) dont la conservation et la présentation au public des collections présente un intérêt public. Les « musées de France » sont soumis au contrôle scientifique et technique de l'État.

La liste des « musées de France » est fournie par le Département de la politique des publics de la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication.

- **Les théâtres et autres lieux du spectacle recensés par le Centre National du Théâtre (CNT)**

La liste des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées) ainsi que des théâtres privés.

La liste des théâtres provient du Centre National du Théâtre.

- **Les cinémas**

L'équipement cinématographique d'une commune est apprécié en termes de nombre d'établissements, de salles et de fauteuils disponibles sur l'ensemble de la commune. Certains établissements sont classés « art et essai », l'obtention de ce label repose, entre autres, sur la proportion des séances réalisées avec des films recommandés art et essai et sur la politique d'animation proposée par le cinéma.

La liste détaillée des cinémas en France métropolitaine provient du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), et le nombre d'établissements dans les départements d'outre-mer de l'Insee. En effet, les cinémas des départements d'outre-mer n'étant pas assujettis à la taxe spéciale additionnelle sur le prix des billets, le CNC ne dispose pas d'informations sur les équipements de ces territoires.

- **Lieux de lecture publique**

Les lieux de lecture publique regroupent à la fois les bibliothèques (au sens de la typologie de l'Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt ADBDP) et les points d'accès au livre.

La liste des lieux de lecture provient du Département des bibliothèques de la Direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture et de la Communication.

- **Les conservatoires de musique, danse et art dramatique**

Les conservatoires de musique, danse et art dramatique dispensent un enseignement initial dans ces trois disciplines. Ils sont classés par le ministère de la Culture et de la Communication en trois catégories : les conservatoires à rayonnement régional (CRR), les conservatoires à rayonnement départemental (CRD) et les conservatoires à rayonnement communal et intercommunal (CRCI). Ce classement se base notamment sur le nombre de disciplines enseignées, la nature et le niveau des enseignements, et sur le périmètre géographique dans lequel l'établissement exerce ses missions d'éducation artistique et culturelle.

La liste des conservatoires est fournie par le Bureau des enseignements et de la formation du spectacle vivant de la Direction Générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication.

## Les métiers culturels

Les métiers de la culture retenus sont repérés grâce aux codes de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles ci-dessous (voir également l'emploi culturel page suivante).

### Professions culturelles

#### Professions de l'audiovisuel et du spectacle

##### Artistes des spectacles

354b Artistes de la musique et du chant

354c Artistes dramatiques

354d Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers

##### Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles

353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

353c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)

637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels

227a Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés

#### Professions des arts plastiques et métiers d'art

354a Artistes plasticiens

465a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)

465c Photographes (indépendants et salariés)

214e Artisans d'art

637b Ouvriers d'art

## **Professions littéraires**

352a Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)

353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)

352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

## **Traducteurs**

464b Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)

## **Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation**

351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

425a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

## **Professeurs d'art (hors établissements scolaires)**

354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

## **Architectes**

312f Architectes libéraux

382b Architectes salariés

## **L'emploi culturel**

Il s'agit d'estimer l'effectif des actifs en emploi ayant déclaré une profession culturelle (ou métier culturel, voir liste des 23 PCS ci-dessus) lors du recensement de la population. Certains sont salariés, d'autres non salariés. Pour les premiers, l'activité principale de l'établissement employeur peut être dans ou à l'extérieur du champ de la culture.

Ce concept diffère de celui de l'emploi du secteur de la culture qui est une comptabilisation des postes figurant dans les établissements du champ des activités culturelles (voir liste codes activités ci-dessus). Certains établissements des activités culturelles emploient des personnes aux métiers non culturels.

## **La zone d'emploi**

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Ce zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Il se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique.

7- Article L621-1 du Code du patrimoine

8- Article L621-25 du Code du patrimoine

## Le recensement de la population

Les données concernant les emplois culturels (métiers ou professions culturelles des actifs en emplois) sont issues du Recensement de la population 2012.

## Données du ministère de la Culture et de la Communication

Les données relatives aux équipements culturels proviennent du Département des Études, de la Prospective et des Statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication.

## Clap : Connaissance Localisée de l'Appareil Productif

Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local.

Les données de Clap relatives à une année concernent les entreprises et les établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice considérée, qu'ils soient employeurs ou non.

Clap couvre l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande.

Sont exclus du champ :

- les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (Défense) ;
- les emplois domestiques (emplois dont l'employeur est un ménage).

Clap est un système d'information alimenté par plusieurs sources :

- **Le répertoire des entreprises et des établissements ou REE-Sirene, constitué à partir du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene) ;**
- **Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation de quatre sources :**
  - \* les déclarations annuelles de données sociales (DADS) ;
  - \* les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociales et d'allocations familiales) qui constituent le système d'information "Epure" ;
  - \* le système d'information sur les agents de l'État ;
  - \* les données de la mutualité sociale agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007).

## Des sites pour en savoir plus...

- ▶ [Spectacle vivant : des activités polyvalentes qui se développent, des emplois souvent précaires](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2534581) / Valérie Deroin, Louisa Hamzaoui, Insee ; - Dans : Insee Analyses Pays de la Loire n° 42 (2016, décembre)  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2534581>
- ▶ [Différentes incarnations de l'emploi salarié dans le spectacle vivant](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2574739) / Alain Maillochon, Ludivine Neveu-Chéramy, Insee ; - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 51 (2017, février)  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2574739>
- ▶ [Les représentations de la culture dans la population française](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/L-actualite-du-DEPS), Cultures études, Jean-Michel Guy, Ministère de la Culture et de la Communication, Deps  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/L-actualite-du-DEPS>
- ▶ [Chiffres clés 2016](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/L-actualite-du-DEPS/Chiffres-cles-2016) – Statistiques de la culture et de la communication - Ministère de la Culture et de la Communication, Deps  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/L-actualite-du-DEPS/Chiffres-cles-2016>
- ▶ [Les non-salariés dans les activités culturelles](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374693), Insee Références, Marie Gouyon, Insee  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374693>
- ▶ [Conceptualisation statistique du champ de la culture](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/In-English/Culture-methods-2007-2013) – Culture Méthodes, V Deroin, Ministère de la Culture et de la Communication, Deps  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/In-English/Culture-methods-2007-2013>
- ▶ [Les publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'enquêtes](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-archives/Travaux-du-DEP-1992-2006), Olivier Donnat et Sylvie Octobre (sous la dir. de), Ministère de la Culture et de la Communication, Deps  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-archives/Travaux-du-DEP-1992-2006>
- ▶ [Le spectacle vivant : un atout pour les emplois culturels de Midi-Pyrénées](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1302254), Sophie Pauvers (Insee), avec la collaboration de Paule Audibert (Direccte), Bernard Salanié (Drac), Aurélie Zussy-Stirer (Cress) ; - Dans : Insee Analyses Midi-Pyrénées n° 30 (2015, novembre)  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1302254>
- ▶ [La Picardie : un riche potentiel pour un secteur culturel peu développé](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285633), Patricia Antoine, Danièle Lavenseau ; - Dans : Insee Analyses Picardie n° 10 (2015, mai)  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285633>



# Insee Dossier

Bretagne

## Portrait statistique de la culture en Bretagne

Selon les travaux d'Eurostat et du ministère de la Culture et de la Communication, les activités de la culture rassemblent la création artistique (arts visuels et spectacle vivant), le patrimoine (architecture et patrimoine), l'enseignement artistique, les industries culturelles (audiovisuel, commerce de journaux, livres, musique et vidéo, et la presse) ainsi que la publicité. Cette dernière activité ne faisant pas partie du champ d'intervention des services de l'État en région est retirée de l'analyse.

En Bretagne, les 18 930 établissements ayant une activité principale dans le champ de la culture constituent un ensemble composite relevant du champ de la création (69 % des établissements), de la fabrication ou vente de produits diffusant la culture (16 %), du patrimoine (11 %) ou de la transmission des savoirs (4 %).

Dossier n° 2  
Février 2017

Auteurs :

Bernard Gestin et Ludivine Neveu-Chéramy, Insee

Insee Bretagne  
36 place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes cedex

Directeur de la publication :  
Olivier Biau

Rédacteur en chef :  
Jean-Marc Lardoux

ISSN 2429-0866

© 2017

